



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉHDAA

Le mercredi 20 février 2019, à 18 h 30

École secondaire du Plateau, local B-336

Présences :

Mme Marie-Pier Campagna, présidente et parent
Mme Geneviève Brassard, parent
Mme Stéphanie Méryneau, commissaire et parent
Mme Marie-Claude Lévesque, représentante du personnel de soutien

Mme Marie-Kim Bouchard-Ouellet, représentante des enseignants
Mme Christina Gagnon-Houde, représentante du personnel professionnel
Mme Chantal DeBlois, représentante des directions d'école
M. Martin Morasse, coordonnateur des Services éducatifs
Mme Julie Dion, représentante des enseignants
Mme Martine Vallée (invité)

Absences :

Mme Barbara Ménard, parent
Mme Viviane Cloutier, parent
Mme Patricia Guay, CIUSSS
Laurie, stagiaire de Mme Patricia Guay
Mme Hélène Poulin-Côté, parent
M. Mathieu Hamel, parent

Compte rendu de la rencontre

1- Mot de bienvenue

Mme Campagna souhaite la bienvenue et nous informe que la rencontre a lieu dans la classe de Mme Marie Roy, en adaptation scolaire au secondaire.

Mme Marie-Claude Levesque nous présente la classe, car elle y travaille depuis quelques années. Elle souligne que l'environnement est rassurant. Les intervenants connaissent chaque jeune, et prennent le temps de travailler le volet affectif, car le lien avec l'élève est une priorité.

Chaque jour, celle-ci prend une période pour faire de l'enseignement magistral. Par la suite, les élèves sont en travail autonome et peuvent choisir la tâche qu'ils préfèrent (inscrit dans leur plan de travail). Chaque élève a un Cloudbook et un tableau personnel. Respect, bienveillance et entraide sont les valeurs mises de l'avant.

Depuis 2 ans, ils sont intégrés dans certaines « spécialités » (musique, art, éducation physique) mais font leurs périodes de français et de mathématiques avec leur groupe d'arrimage. Les jeunes peuvent visionner les notions sur YouTube à leur rythme. Après le 1^{er} cycle, ils passent en formation à un métier semi-spécialisé (FMSS).

2- Ouverture de la séance et vérification du quorum;

Le quorum est atteint.

3- Présentation du PEVR, invitée : Mme Martine Vallée.

Mme Vallée fait une brève présentation du PEVR compte tenu que plusieurs parents sont absents et la majorité des membres présents a déjà reçu la présentation antérieurement.

Elle élabore sur :

- ✓ La vision, (milieu d'apprentissage stimulant et bienveillant ;
- ✓ Les valeurs, (mise en valeur des talents au profit des autres ;
- ✓ La diversité des besoins, des clientèles et les réalités du milieu ;
- ✓ Nos belles réussites (résultats aux épreuves et faible taux de décrochage);
- ✓ Les cibles visées (réduire les écarts de réussite).

Mme Campagna propose de mettre en place un groupe de discussion avec les parents des élèves en difficulté, car leur rapport à l'école est différent. Ils ont, entre autres, une opinion différente sur la collaboration-école-famille.

Les choix du PEVR sont donc faits en fonction du territoire et de la réalité de la communauté.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Mme Christina Gagnon Houde propose l'adoption de l'ordre du jour.

5- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1^{er} novembre 2018 ;

Mme Geneviève Brassard propose l'adoption du dernier procès-verbal.

6- Suivis au procès-verbal;

Le sous-comité des règles de régie interne ne s'est pas encore rencontré.

Mme Louise Lamy a fait la mise à jour de la politique EHDAA et le document a été déposé à monsieur Sébastien Garneau. Le document sera transmis au comité consultatif EHDAA lorsqu'il sera terminé.

Le dépliant PI scolaire a été présenté aux directions lors du comité de coordination. Pour les parents qui vivent un premier plan d'intervention, il serait important de leur transmettre ce dépliant. Mme Mélineau nomme sa préoccupation que celui-ci ne soit pas présenté « **automatiquement** » et que cela peut être intimidant pour des parents qui s'y connaissent moins. Elle verbalise aussi que les éducateurs doivent être présents.

Madame Julie mentionne qu'au secondaire, l'aspect « stabilité » de la classe peut rendre le groupe à risque si l'éducatrice ET l'enseignante s'absentent pour un PI scolaire.

Monsieur Morasse nomme aussi l'aspect de disponibilité des ressources. Il soutient toutefois qu'un document (collecte de données) est transmis à tous les membres de l'équipe-école impliqués auprès de l'élève et permet de dresser un portrait complet des capacités et besoins de l'élève.

Le tirage pour une paire de billets sera fait parmi les parents qui siègent au comité EHDAA. Il s'agit d'un brunch au Manoir Richelieu.

7- Information concernant l'onglet EHDAA sur le site de la commission scolaire

L'affichage est présent dans l'onglet « comité » mentionnant la composition du comité, les

mandats et la politique du comité EHDAA, le calendrier des rencontres, les procès-verbaux, le rapport annuel ainsi que le dépliant pour les plans d'intervention et certains liens pertinents.

8- Présentation du document sur le plan d'intervention ;

Monsieur Morasse montre un exemple d'un document qui vise à bien cibler les objectifs (observables et mesurables) et les moyens concrets à utiliser. Cet outil provient de la Commission scolaire des Samares et peut être utilisé autant pour le secondaire que le primaire.

Madame Brassard parle de son souci de communication entre l'école et le CIUSSS.

Madame Campagna mentionne des délais et les défis parfois rencontrés dans l'organisation des services.

9- Critères de répartition des ressources (orthopédagogie, orthophonie, psychologie, psychoéducation);

Monsieur Morasse présente le document pour la répartition des ressources. Il explique que les critères ont été travaillés avec les directions du primaire et du secondaire.

Actuellement, le souhait est de préserver la même organisation l'an prochain que cette année pour ses quarts d'emploi, la CS est en mode recrutement pour certains emplois (orthophonie)

Monsieur Morasse fait remarquer que les psychologues et orthophonistes sont présents au primaire seulement. Les besoins en orthopédagogie et en psychoéducation ont été ciblés pour le secondaire. Le soutien à la composition de la classe et à l'intégration n'a pas à être présenté au comité EHDAA, mais par souci de transparence il est présenté. Les montants sont assez importants. Pour la mesure EHDAA de 1 192 500\$, elle sert à engager des techniciens en éducation spécialisée. La mesure est distribuée d'abord à priori pour les besoins spécifiques. S'il reste de l'argent, on doit utiliser le modèle mathématique.

Marie-Kim propose l'approbation pour les critères de répartition.

10- Processus de validation;

Présentation par Christina Gagnon-Houde de la nouvelle démarche de validation et des défis rencontrés suite aux modifications apportées au sein du ministère.

Madame Dion parle de sa réalité comme enseignante, suite aux modifications apportées dans la démarche de validation.

Monsieur Morasse explique qu'il y a une centaine d'élèves qui ont des codes de difficulté dans notre commission scolaire. L'élève doit répondre à 3 conditions pour en faire partie. Des évaluations doivent avoir été faites, il doit avoir des incapacités et limitations importantes sur le plan scolaire et il doit avoir des mesures d'appui mises en place. Les mesures d'appui peuvent être : orthopédagogie, psychologie, technicien interprète, surveillant, orthophoniste, psychoéducateur, préposé, technicien en éducation spécialisée. Une révision annuelle doit être faite pour chacun des cas.

11- Suivi des représentants au Conseil des commissaires et au Comité de parents

Madame Mérineau soutient que madame Vallée a présenté plusieurs points dans le cadre de sa présentation (puisque ceux-ci s'inscrivent dans le cadre du PEVR).

- école écoresponsable ;
- école de demain ;
- classe flexible ;
- classe de co-enseignement ;
- ajout de TES/TTS à l'école FAS (pour une cohorte plus difficile).

Comité de parent : Une mention a été faite pour nommer le bon travail du comité consultatif des services aux EHDAA.

Présentation d'un outil : « Espace-parent » avec un site orientation.qc.ca. Monsieur Morasse propose de déposer le lien sur le site de la commission scolaire.

12- Dépôt et adoption du rapport annuel 17-18;

Mme Stéphanie Mérineau propose l'adoption du rapport annuel 2017-2018.

13- Autres points :

a) La semaine de la déficience intellectuelle

Elle aura lieu du 17 au 23 mars 2019. Possibilité de faire un petit comité pour mettre en place des activités dans nos milieux.

Madame Dion nomme que plusieurs activités (avec le CIUSSS) ont actuellement cours dans le milieu scolaire.

Monsieur Morasse nomme, à ce jour, avoir peu d'infos sur les activités proposées (rencontre lundi le 25). Acheminera un courriel suite à sa rencontre avec le CIUSSS. On en parlera par la suite.

b) Changement de date pour la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 17 avril 2019 du côté de Baie St-Paul.

c) Anxiété

Présentation par Christina Gagnon-Houde à cet effet lors de la prochaine rencontre.

Mme Brassard propose la levée de la rencontre à 20h37.

Marie-Pier Campagna, présidente

Mme Chantal DeBlois, secrétaire de la rencontre